



Yémen

Accord ratifié: **Non**

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)	Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C	22 février 2018	Non
A - 0.0%	B - 0.0%	C - 0.0%
Not yet notified - 100.0%		

Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	date définitive de mise en oeuvre à déterminer	Non
Notified Art. 10.4.3		Non
Notified Art. 10.6.2		Non
Notified Art. 12.2		Non

Légendes:

Oui	Notification présentée	Non	Notification due	Non	Notification non échue
------------	------------------------	------------	------------------	------------	------------------------

Programme de mise en oeuvre

date indicative de mise en oeuvre

date définitive de mise en oeuvre

1.1	Publication	N	
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	N	
1.3	Points d'information	N	
1.4	Notification	N	
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	N	
2.2	Consultations	N	
3	Décisions anticipées	N	
4	Procédures de recours ou de réexamen	N	
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	N	
5.2	Rétention	N	
5.3	Procédures d'essai	N	
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	N	
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	N	
6.3	Disciplines en matière de pénalités	N	
7.1	Prétraitement avant arrivée	N	
7.2	Paiement par voie électronique	N	
7.3	Séparation de la mainlevée	N	
7.4	Gestion des risques	N	

Programme de mise en oeuvre

date indicative de mise en oeuvre

date définitive de mise en oeuvre

7.5	Contrôle après dédouanement	N
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	N
7.7	Opérateurs agréés	N
7.8	Envois accélérés	N
7.9	Marchandises périssable	N
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	N
9	Mouvement des marchandises	N
10.1	Formalités	N
10.2	Acceptation de copies	N
10.3	Utilisation des normes internationales	N
10.4	Guichet unique	N
10.5	Inspection avant expédition	N
10.6	Recours aux courtiers en douane	N
10.7	Procédures communes à la frontière	N
10.8	Marchandises refusées	N
10.9	Admission temporaire de marchandises	N
11	Transit	N
12	Coopération Douanière	N

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
---------	-------------------	-------------

Téléchargé le 2 janvier 2025
